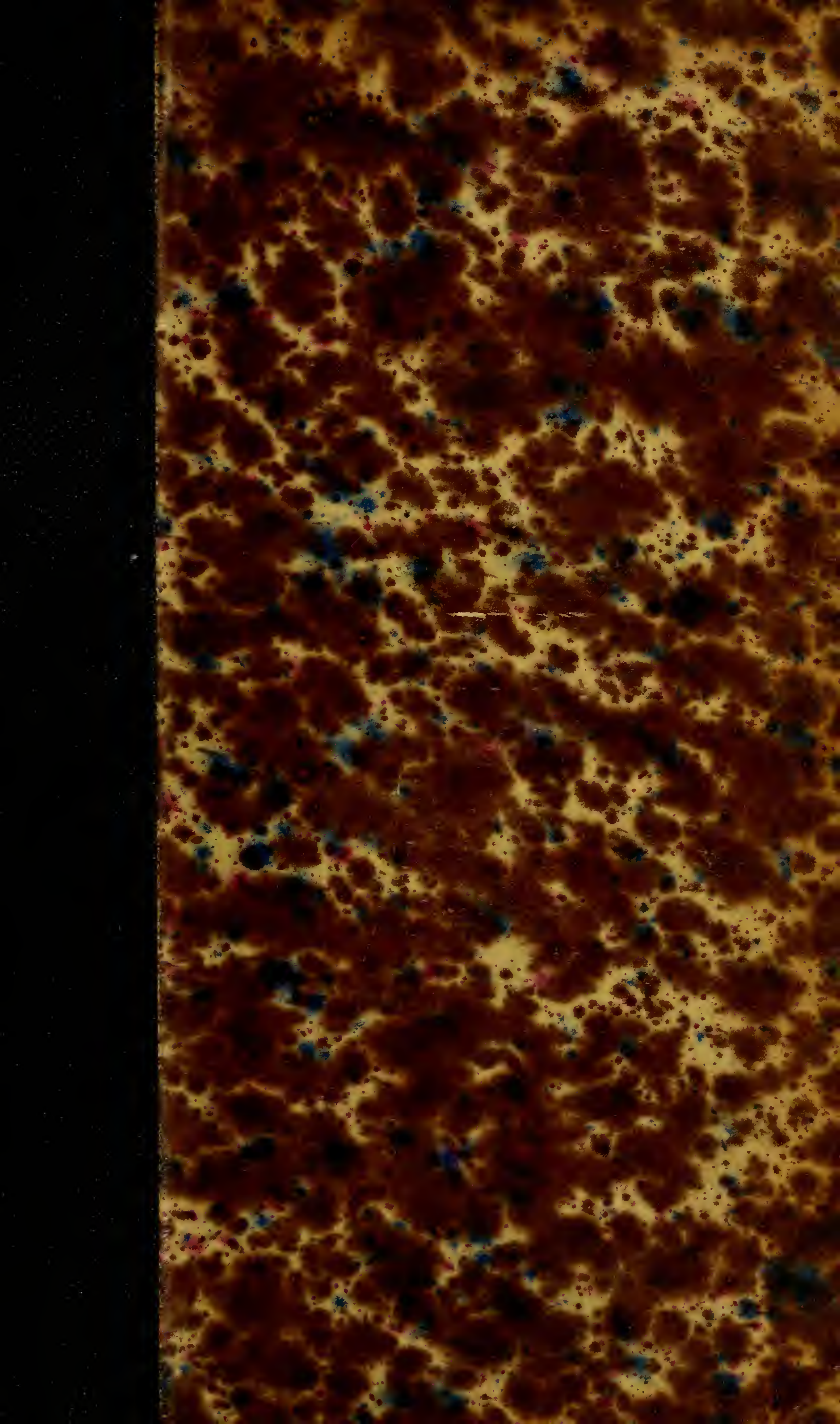


CE QU'ON A SUREMENT OUBLIÉ.

Forsan & hæc olim meminisse juvabit.

1789.



CE QU'ON A
UREMENT OUBLIÉ.

Forsan & hæc olim meminisse juvabit.

Depuis un an la France est inon-
ée d'écrits, & toutes les têtes, plus
ı moins exaltées, enfantent cha-
ıe jour de nouvelles productions,
ıe les siecles futurs ne pourront
ırcourir qu'avec surprise. Les unes
ınt dictées par l'esprit de systême,
s autres par l'amour de la célébrité.
uelques-unes sont le fruit de l'in-
rêt particulier couvert de l'intérêt
ıblic, la plupart sortent de plumes
ıercénaires, vendues au plus offrant,
chèrement payées, pour travestir
sclavage en liberté ; presque toutes

enfin tendent à faire paſſer pour ef-
potes les plus grands ennemis du ef-
potiſme, & à perdre dans l'opinion
publique des Corps qui, dans ous
les temps, ſe ſont montrés les Pres
du Peuple; qui, dans pluſieurs oc-
caſions, ſe ſont ſacrifiés pour dé-
fendre ſes intérêts, & qui croient
toujours ne pouvoir donner au meil-
leur des Rois, de plus grandes peu-
ves de leur amour pour ſa Perſonn
ſacrée, qu'en s'oppoſant de tout eu
pouvoir aux volontés abſolues des
Miniſtres, qui voudront ſubſtue
leur autorité à la ſienne. Il en e ce-
pendant, il en eſt même un gan
nombre dont le patriotiſme & le on
heur public ſont la véritable lſe:
& ſans de pareils motifs, cet écr qu
commence, & qui bientôt finira n xi
teroit point.

Je n'ai pas la prétention de dc-
cuter les affaires du Gouvernen

e ſuis loin de vouloir groſſir la
titude d'Ecrivains philoſophe ou
lomanes, qui tous les jours fati-
nt leurs Lecteurs de leurs rêveries
tiques ; qui agitent avec un ton
able, des queſtions qu'ils n'enten-
t pas, & que peut-être même ils
: incapables d'approfondir ; qui ne
ıtrent que l'eſprit où l'on ne doit
· que la raiſon ; & qui, fiers du mé-
qu'ils ſe croyent, & que ſouvent
ſeroit en droit de leur refuſer,
ent, avec une confiance aveugle,
s un labyrinthe dont ils croyent
noître les détours, & où la plupart
ıtre eux viennent ſe perdre.

JE ne traiterai pas une matière que
rois au-deſſus de mes forces, & je
me permettrai pas d'indiquer le
ı que doivent ſuivre les Etats Gé-
aux, de déſigner les objets qu'ils
ent prendre en conſidération pen-
t la tenue de leur Aſſemblée, &

de faire connoître enfin, quels ſont les changemens les plus avantageux que l'on puiſſe apporter à la conſtitution actuelle du Royaume, & les meilleurs moyens à prendre pour établir un nouvel ordre de choſes, pour éteindre cette maſſe énorme de dettes, que le luxe, le faſte, la prodigalité, la cupidité, & la dilapidation ont ſucceſſivement accrue, & pour ramener enfin au ſein de la France, cette harmonie qui lui convient ſi bien, & faire ſuccéder un calme heureux, & peut-être éternel, à l'orage momentané qui l'aura ſecoué, ſans pouvoir l'abattre. Mais je me permettrai de dire, je m'y crois même obligé, & je n'ai pas d'autre but en écrivant, que la Nation ayant le droit de compter ſur les talens & les lumieres, autant que ſur la pureté des intentions de tous ceux qui doivent concourir à ſa félicité, elle a auſſi celui de répréſenter à Sa Majeſté, qu'elle ne peut lui o

ner de preuve moins équivoque de ſa bienfaiſance, qu'en appelant aux Etats Généraux tous ceux de ſes Sujets qui, ayant été honorés de ſa confiance ou de celle du feu Roi, ont néceſſairement une connoiſſance particulière de la choſe publique, dont on doit attendre les plus grands ſecours. Qu'elle ne peut donc ſe diſpenſer de s'entourer aux Etats Généraux de tous les Miniſtres en place, ainſi que de tous ceux qui ſont rétirés ou diſgraciés, & qu'elle doit y admettre avec empreſſement tous ceux qu'une grande habitude des affaires a dû rendre plus habile à opérer le bien, & qu'on ne pourroit accorder avec ſon amour pour ſon Peuple, tout ce qui tendoit à en éloiger ceux de ſes Sujets que l'on doit croire les plus capables de le ſoulager.

Je dirai plus, & je dirai qu'il eſt inconcevable que perſonne n'en ait

encore fait sentir, je ne dis pas l
convenance, mais même la nécessité
Qu'il est étonnant que les Notable
ne l'aient pas demandé ! & qu'i
l'est bien plus encore, que le Mi
nistre sur qui toute la France a le
yeux ouverts, & dont elle espère s
régénération, n'en ait pas fait men
tion dans son rapport à Sa Majesté.

Il auroit dû, ce semble, lui re
présenter qu'étant uniquement occu
pé de l'intérêt du Peuple, & ne cher
chant que les moyens de lui prouve
son dévouement, il se faisoit un de
voir de chercher à se rapprocher
dans la circonstance présente, de tou
les coopérateurs dont le zèle pourroi
seconder le sien, & que devant espé
rer les trouver plus particulièremen
parmi les Administrateurs qui l'on
précédé, ainsi que parmi les Minis
tres de tous les départemens, tant e
place, que retirés ou disgraciés, il n

croyoit pas pouvoir ſe diſpenſer de ſolliciter leur réunion.

Que les motifs de bien public, qui ont toujours dirigé ſon adminiſtration, lui faiſoient une loi impérieuſe d'obſerver à Sa Majeſté, qu'à l'époque où nous nous trouvons, il n'y avoit pas de Lettre de cachet qui pût éloigner de la Cour des Sujets qui pourroient être utiles à l'Etat : que a Nation ayant des droits à leur liberté & à leur ſuffrage, pourroit exiger leur rappel : que l'intérêt national devoit ſeul parler aujourd'hui, & faire aire tous les autres : que toutes les aiſons que l'on croyoit avoir de ſe plaindre de certains Miniſtres, de'oient elles-mêmes les appeler aux États Généraux, puiſqu'étant tous omptables envers la Nation, ils deoient tous être cités à ſon tribunal, our y répondre de leur geſtion, & ſe iſculper des torts qu'on leur a peut-

être malicieusement imputés, ou pour faire oublier ceux dont ils ne pourroient se défendre, en les réparant par de sages conseils, & par de nouveaux plans d'administration qu'ils suggéreroient, & auxquels la France pourroit devoir la naissance des plus heureux jours : qu'un Public impartial ne pourroit voir leur éloignement que de mauvais œil; qu'il l'attribueroit à la crainte que l'on auroit de les voir se justifier; qu'on seroit assez injuste pour le lui reprocher, & l'accuser de personnalité & de ressentiment; & que peut-être enfin on iroit même jusqu'à l'accuser de vouloir ambitieusement despotiquement & sans contradicteurs donner seul des lois à la Nation, au lieu d'en recevoir d'elle; de vouloir abuser de l'empire que son caractère moral & les efforts qu'il ne cesse de faire pour la servir, lui ont fait obtenir sur elle; & de vouloir écarter pour y parvenir plus sûrement, tou

ceux qui, n'étant pas entraînés par cet enthousiasme flatteur, dont le Peuple lui fait hommage, chercheroient à opposer des obstacles à l'exécution de ses projets, ou à le supplanter, lui qui effectivement a désiré la place qu'il occupe, mais qui n'y est attaché que parce qu'il ne la croit pas au-dessus de ses forces, & qui sera toujours prêt à la céder à celui qui sera jugé plus digne de la remplir.

Voila ce que le Ministre auroit pu dire à son Maître; voilà ce qui auroit infailliblement augmenté la confiance publique; & voilà ce qui auroit persuadé à la Nation, qu'il étoit en même-temps l'Homme du Roi & celui de l'Etat; qu'il pouvoit être regardé comme le génie tutélaire de l'un & de l'autre; & qu'enfin, la seule passion qui le dominoit, étoit celle de faire le bien. Mais ce qu'il n'a pas dit, personne ne l'a dit; & sans doute il seroit

injuste de lui en faire un crime; il seroit injuste de suspecter ses vues, & de supposer qu'il auroit l'intention d'introduire le despotisme sous le masque de la vérité, d'en agir avec les Etats Généraux, comme avec les Notables, de compromettre comme eux cette auguste Assemblée, & de ne la convoquer que pour la consulter, & ne pas souscrire à ses décisions. Il seroit injuste d'imaginer qu'un Administrateur qui, dans tous les temps, a cherché à se montrer l'ami du Peuple, ne voulût qu'opprimer une Nation dont il seroit devenu l'idole. Imposons donc silence à la calomnie qui voudroit élever la voix; élevons la nôtre, pour justifier son silence, en ne l'attribuant qu'à l'oubli; on a des raisons que peut-être il ne nous appartient pas de pénétrer, & contentons-nous d'adresser au Roi la demande qu'il paroissoit devoir lui faire, en le suppliant d'en peser l'importance dans la balance de sa justice & de sa sagesse.

Que tous ceux qui prendront la peine de lire cette feuille, la lisent avec réflexion & avec indulgence ; qu'ils ne lui appliquent point de faux principes, qui les meneroient à en tirer de fausses conséquences, & qu'ils soient bien convaincus que mes intentions sont pures, & que je n'ai d'autre but que celui de profiter de la permission que Sa Majesté a donné à chacun de ses Sujets, de porter ses vœux aux pieds de son Trône, pour ouvrir un avis que je crois devoir être utile à mes Concitoyens, & qui, pour avoir du succès, auroit dû sans doute être rédigé par une main plus habile.

Si, après l'avoir lue, ils trouvent mes discours incohérens, si mes données ne leur paroissent pas conséquentes, qu'ils en fassent justice, & qu'ils se vengent comme ils voudront de l'ennui qu'elle leur aura inspiré. Je le leur pardonne, je les y invite même ;

mais la droiture de mes intentions me restera, & suffira pour me consoler de n'avoir pu mériter leur approbation.

Je me résume donc, & je dis que pour qu'il résulte de la tenue des Etats Généraux tout le bien qu'on en espère, il faut qu'ils soient bien organisés. Que pour qu'ils soient bien organisés, il faut qu'on y réunissent tous ceux qui peuvent y apporter plus de talens & de lumières, & que dès-lors tous les Hommes d'Etat, tous les Ministres en place, tous ceux qui se sont retirés ou qui ont été disgraciés, doivent y être nécessairement appelés & rassemblés, puisqu'ils connoissent plus particulièrement la chose publique, & qu'ils doivent avoir une plus grande habitude des affaires.

Puisse ma voix se faire entendre; puisse la France obtenir dans peu la constitution apres laquelle elle sou-

ire depuis long-temps; puiſſent le ſouverain & ſes Peuples, ſe rappeler leurs obligations & leurs engagemens réciproques, & établir une ligne de démarcation invariable entre le pouvoir & l'obéiſſance; puiſſe S. M., de concert avec les Repréſentans de la Nation. prévenir, de la maniere la plus efficace, les déſordres que l'inconduite ou l'impéritie pourroient introduire de nouveau dans les finances; puiſſe enfin, Louis XVI, devenir un nouveau *Titus*, & Père de ſa Patrie, pour voir, au gré de ſes déſirs, compter ſes jours par ſes bienfaits.

La France ſortira alors de cet état de langueur qui la degrade, & verra renaître ſes beaux jours qui s'éclipſoient. Elle ſe fera conſidérer de ſes Voiſins, eſtimer de ſes Alliés, & reſpecter de ſes Ennemis : & la Nation juſte, généreuſe, impartiale & vraiment amie de ſes Rois, s'empreſ-

ſera de tranſmette à la poſtérité, par des monumens authentiques, la mémoire d'un Roi qui aura régénéré ſon Royaume, & celle du Miniſtre reſpectable qui aura eu le plus de part à cette heureuſe révolution.

